



Fimalac

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 30 septembre 2008, le nombre total de droits de vote théoriques était de 53 905 010, le nombre de droits de vote exerçables était de 53 245 166 et le nombre d'actions composant le capital était de 31 091 097.